



Restaurant interentreprises

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 18 novembre 2002

Le tabagisme qui règne dans le restaurant interentreprises n'est pas normal

Nous souhaitons une aide de DNF pour :

- Que les panneaux non-fumeurs soient moins discrets, ils sont inutiles là où ils se trouvent car ils ne se voient pas.
- Que le responsable cesse de nous dire Les fumeurs sont de grandes personnes responsables de leurs agissements

Réponse :

Votre demande d'aide au dépôt de plainte est tout à fait justifiée et DNF est prête à vous accompagner dans votre démarche.

Consultez les conditions particulières d'application de la loi dans les restaurants

Inspirez-vous de la méthodologie proposée par DNF

Dites-nous si vous préférez commencer par une tentative d'accord amiable.